

# **Avis Public**

## **Séance extraordinaire du conseil**

AUX RÉSIDENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

Avis est donné, afin de vous informer qu'une séance extraordinaire aura lieu :

Quand : 20 juin 2022 à 18h30

Lieu : Salle du Conseil : 275 rue Nelson, Saint-Denis-sur-Richelieu.

### Ordre du jour

- 1-Avis de convocation ;
- 2-Adoption de l'ordre du jour ;
- 3- Demande de dérogation mineure – Garage qui empiète de plus de 2 mètres devant la façade de la résidence – 947, chemin des Patriotes ;
- 4- Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) – 947, chemin des Patriotes ;
- 5-Période de question ;
- 6-Levée de l'assemblée ;

Donné à Saint-Denis-sur-Richelieu, ce 14<sup>e</sup> jour du mois juin de l'an 2022.



---

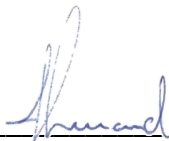
**Jonathan Lessard, ing.**  
Directeur général greffier trésorier

---

Certificat de publication

Je, soussigné, Jonathan Lessard, directeur général et greffier trésorier de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à partir de 12h00 le 14<sup>e</sup> jour du mois de juin 2022 sur le babillard situé à l'entrée du bureau municipal ainsi que sur le site web de la municipalité, tel que le prévoit le règlement 2019-R-260 sur les modalités d'affichage des avis publics.

En foi de quoi, j'émet ce certificat ce 14<sup>e</sup> jour de juin 2022



---

**Jonathan Lessard, ing.**  
Directeur général greffier trésorier